

**HONORAIRES TRANSACTION**

Maisons et appartements	
Jusqu'à 40 000 Euros	Tarif forfaitaire 4000 € TTC
De 40 001 Euros à 100 000 Euros	8%ttc du prix de vente
De 100 001 Euros à 200 000 Euros	7%ttc du prix de vente
Au-delà de 200 000 Euros	6%ttc du prix de vente

**NB : Lors des transactions viagères ce tarif s'applique sur la valeur vénale du bien**

Terrains et commerces	10%ttc du prix de vente
-----------------------	-------------------------

**HONORAIRES DE GESTION**

Appartements, maison et fonds de commerce	7,2 %ttc basé sur le loyer charges comprises
Garage	10%ttc basé sur le loyer charges comprises
Garantie des loyers impayés totale et illimitée uniquement sur les locaux à usage d'habitation	3,1% TTC du Loyer charges comprises

**HONORAIRES DE LOCATION**

Recherche et Mise en Place du Locataire	20 € du m <sup>2</sup> répartis à parts égales entre le locataire et le bailleur
Etat des lieux	6 € du m <sup>2</sup> répartis à parts égales entre le locataire et le bailleur



**Achat - Vente - Location**

SARL au capital de 7 500 € - 443 453 394 R.C.S. Antibes - Carte Professionnelle : Transaction et Gestion CPI 06062015000001664 délivrée par la CCI Nice-Côte d'azur - Garantie : SOCAF, 26, rue de Suffren 75015 PARIS. Transactions sans détention de fonds - Banque : BPCA Méditerranée - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.